

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 19 décembre 2025

Le Conseil municipal a approuvé la "Convention de collaboration - SPA Valais & Commune", conclue pour une durée initiale de trois ans, renouvelable tacitement pour des périodes successives d'une année, et confirme le versement d'une contribution annuelle fixée à CHF 20.– par chien répertorié sur le territoire communal de Savièse.

Le Conseil municipal a décidé de maintenir l'offre de la carte journalière dégriffée Commune auprès de notre Commune, tout en supprimant la possibilité d'une demande d'achat en ligne, sur le site communal.

Le Conseil municipal a validé la proposition du bureau d'ingénieurs civils EDMS SA concernant la sous-traitance d'une partie de leurs prestations à un bureau local à savoir le bureau Masserey & Voide SA basé à Sion, pour l'extension du centre scolaire de Moréchon.

Le Conseil municipal a fixé les taxes 2026 pour la distribution de l'eau potable, les eaux à évacuer et la gestion des déchets. Ces taxes sont identiques à celles des années précédentes.

Le Conseil municipal a adjugé, selon la procédure de gré à gré, les prestations d'isolation du canal de ventilation du compresseur du local du feu à l'entreprise Reynard Sanitaire et Ferblanterie SA.

Le Conseil municipal a adjugé divers mandats pour la réaffectation de l'ancien bâtiment des travaux publics :

- CFC 214 - Construction en bois à l'entreprise Udry Construction SA
- CFC 228.3 - Stores en toile à l'entreprise Roch Stores Sàrl
- CFC 281 - Chapes nécessaires à l'entreprise Créa'chapes SA
- CFC 231.5 - Installation photovoltaïque à l'entreprise Baobab-Energy sàrl
- CFC 221.1 - Fenêtres en bois-métal à l'entreprise Tacchini Nicolas menuiserie sàrl

Le Conseil municipal a promu l'appointé Cédric Favre au grade de caporal, considérant ses neuf années d'activité au sein d'un corps de police, à compter du 1er janvier 2026.

Le Conseil municipal a promu, au grade de premier-lieutenant, les officiers Killian Matile et Michaël Dubuis à compter du 1er janvier 2026, au sein du corps des sapeurs-pompiers de Savièse.

Le Conseil municipal a autorisé les participants à la Cyclo sportive du Valais, le 1er août 2026, à traverser le territoire communal sur des routes ouvertes au trafic, sous l'entière responsabilité des organisateurs.

Le Conseil municipal a autorisé l'édition 2026 du Tour des Stations qui se déroulera le 29 août prochain sur des routes ouvertes au trafic, sous l'entière responsabilité des organisateurs.

Le Conseil municipal a adjugé les prestations de génie civil visant à la réfection de la conduite souterraine du torrent de Pellier entre l'amont de la Route des Clies et la Rue du Sommet à l'entreprise Reco services sàrl.